

---

**SYNDICAT NATIONAL**  
**SYNADIM**  
**DE L'INFORMATION MEDICALE**

---

**Communiqué**

*Le 28 février 2008*

Le 22 février 2008, a eu lieu l'Assemblée Générale Constitutive du SYNADIM, Syndicat National de l'Information Médicale.

L'information médicale tient désormais une place centrale dans les établissements de santé, et les médecins qui en ont la charge ont une responsabilité croissante dans sa production et son analyse. En effet, La qualité de l'information est devenue critique, tant en termes de financement et de gestion que pour le propos de la qualité des soins. Dans ce contexte, le besoin de soutien de ces médecins est devenu considérable, aussi bien dans le domaine technique que sur le plan institutionnel.

C'est pourquoi, au terme d'une réflexion de plusieurs mois, des médecins impliqués de longue date dans la gestion de l'Information médicale en secteur public et privé ont considéré qu'un syndicat spécifique était devenu indispensable. Ainsi, le SYNADIM, syndicat médical indépendant, a l'objectif d'apporter un soutien professionnel et institutionnel à l'ensemble des médecins chargés de l'information médicale, quel que soit leur statut ou celui de leur établissement, public ou privé. L'action du SYNADIM concernera notamment les domaines suivants : information professionnelle statutaire (réglementation), défense des intérêts matériels et moraux, conseil et assistance pour l'évaluation des pratiques professionnelles et la formation médicale continue, information professionnelle technique et scientifique, conseils et soutien relatifs à l'indépendance d'expert et au positionnement institutionnel des Unités d'information médicale, conseils et avis relatifs aux modalités d'organisation et de facturation des prestations hospitalières et aux conditions de leur contrôle, et d'une manière plus générale : établissement et diffusion de recommandations relatives aux règles de l'art concernant les pratiques dans le domaine de l'Information médicale, et représentation auprès des Instances et tutelles (nationales et régionales) comme auprès des autres professionnels.

Le SYNADIM se veut donc le syndicat défenseur des intérêts de tous les médecins chargés de l'information médicale. Au-delà, le SYNADIM a la volonté de contribuer à la création d'un véritable métier, autour d'une expertise forte et fortement reconnue : le SYNADIM considère que ce métier doit être construit par ses propres acteurs, dont la légitimité est aujourd'hui incontournable.

La composition du Bureau du SYNADIM est la suivante :

**Président** : Jérôme Frenkiel (Hôpital Universitaire Paul Brousse – AP-HP)

**Vice-président** : Didier Bricoteau (Centre Hospitalier de Roubaix)

**Vice-président** : François Ihuel (Hôpital Notre Dame du Perpétuel Secours & Hertford British Hospital, Levallois-Perret)

**Secrétaire Générale** : Danièle Blanc (Centre hospitalier Universitaire de Reims )

**Secrétaire Général Adjoint** : Duc-Tinh Nguyen (Centre Hospitalier Sud-Francilien)

**Trésorier** : Namik Taright (Center Hospitalier Universitaire Saint-Antoine – AP-HP)

**Trésorière Adjointe** : Marie Frank (Centre Hospitalier Universitaire Bicêtre – AP-HP)

Contact : Docteur Jérôme Frenkiel. 01 45 59 34 14 / 06 80 42 36 03